Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 09.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 09.06.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Star-Matt Soprom

- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Dispersion
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

SOPROM SA

Avenue de Neuchâtel 50 2024 St-Aubin-Sauges Telefon: 032 / 835 24 10 Telefax: 032 / 835 24 18

· Service chargé des renseignements: info@soprom.ch

· Numéro d'appel d'urgence:

Centre suisse d'information toxicologique, Zurich +41 (0)44 251 51 51 ou 145 (depuis la Suisse)

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich

+41 (0)44 251 51 51 oder aus der Schweiz: Tel 145 Centro Svizzero d'informazione tossicologica

+41 (0)44 251 51 51 o dalla Svizzera: Tel 145

SECTION 2: Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants aangereux		Composants	dangereux:
------------------------	--	-------------------	------------

CAS: 111-90-0 EINECS: 203-919-7 Reg.nr.: 01-2119475105-xxxx 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol

Xi R36 **♦** Eye Irrit. 2, H319 1-≤2,5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 09.06.2015

Nom du produit: Star-Matt Soprom

(suite de la page 1)

SECTION 4: Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 09.06.2015

Nom du produit: Star-Matt Soprom

(suite de la page 2)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains: Pas nécessaire.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

8

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Blanchâtre
Odeur: Caractéristique

· valeur du pH à 20 °C:

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé. **Point d'ébullition:** 100 °C

· **Point d'éclair** Non applicable.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

• **Densité à 20 °C**: 1,018 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 09.06.2015

Nom du produit: Star-Matt Soprom

(suite de la page 3)

· Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12: Informations écologiques

- · Toxicità
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

· Catalogue	· Catalogue européen des déchets			
20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT			
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)			
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses			

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

(suite page 5)

Page: 5/5

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 09.06.2015

Nom du produit: Star-Matt Soprom

(suite de la page 4)

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

SECTION 14: I	nformations re	latives au transport

- · No ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

- · Nom d'expédition des Nations unies
- · ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

- · Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe

néant

- · Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA

néant

- · Dangers pour l'environnement:
- · Marine Pollutant:

Non

- · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

· ''Règlement type'' de l'ONU:

SECTION 15: Informations réglementaires

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Prescriptions nationales:
- · Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents conservateurs (METHYLISOTHIAZOLINONE, BENZISOTHIAZOLINONE)

< 5%

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

R36 Irritant pour les yeux.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

 $\label{thm:eq:constraint} \textit{Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2}$

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

ED